

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire
présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par :
Isabelle Lord

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Depuis que j'entends parler du projet de GNL-QC, je ne cesse d'angoisser et d'être dans l'incompréhension totale qu'un tel projet ayant autant d'impact dans notre milieu puisse voir le jour. Comment est-ce possible? Comment se fait-il que des arguments pleins de sens et percutants sur l'impact de ces projets sur l'environnement, l'écologie, le secteur touristique, économique, la qualité de vie des gens... ne soient toujours pas entendus et qu'aucune réponse satisfaisante, convaincante, qui donne confiance n'est pu être mentionnée. J'entends le cri du cœur des populations locales et j'aimerais agir, j'aimerais aider ces gens à agir, mais les délais des consultations publiques sont trop courts. Que dire de tous ceux qui n'ont pas accès à internet ou n'ont pas les compétences technologiques pour rédiger un mémoire en deux semaines, quel support leur est-il offert. Nettement, insuffisant. J'ai peur que bien des voix ne puissent se faire entendre ou que la volonté de les entendre ne soit que faussement déguisée. Hélas, la démocratie meurt, petit à petit.

Je pense qu'il y a absence d'acceptabilité sociale du projet, puisque GNL-Québec divise la population du Saguenay. Il y a une pétition qui se positionne contre celui-ci et qui a recueilli plus de 85 000 signatures à ce jour. De nombreuses lettres ouvertes cosignées par 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont été publiées. 250 médecins et professionnels de la santé se sont prononcés contre le projet. De nombreux groupes communautaires, écologistes, ainsi que des associations étudiantes se sont mobilisés sur le terrain contre le projet également.

Dans ce mémoire, je vous fais part de mes préoccupations en tant qu'Angenoise (citoyenne de L'Anse-Saint-Jean) qui a à cœur son territoire, le Fjord du Saguenay. Les valeurs qui guident mes actions sont la santé, la nature et l'honnêteté. En terminant mes études universitaires, diplômé d'un baccalauréat en intervention plein air à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), j'ai eu la chance de trouver deux emplois fort stimulants dans mon domaine et d'y œuvrer avec joie. C'est avec grande tristesse que j'apprends aujourd'hui qu'ils sont tous deux grandement compromis suite au projet de GNL-QC.

Je guide en kayak de mer sur le Fjord du Saguenay. En été, c'est plus de 10 000 personnes que l'on accueille. Des Québécois, des Canadiens, Américains et internationaux qui viennent voir et contempler les grandeurs du Fjord du Saguenay, vu de l'intérieur, sur l'eau, à longer ces gigantesques falaises, se sentir petit dans cette immensité. Depuis 25 ans d'opération, cette petite entreprise de kayak de mer située à L'Anse-Saint-Jean ne cesse de voir ces activités augmentées. Autant les expéditions, que les sorties familiales et à la journée. Le Fjord du Saguenay est reconnu partout pour être un joyau du Québec.

En plus, son accessibilité le rend disponible pour tous ces visiteurs. L'été, on dit que la population de notre village double avec le tourisme. Ça fait rouler l'économie : les restaurants, les hébergements, les activités locales, nos boutiques, etc. tous en bénéficient. Le commentaire que l'on reçoit le plus souvent c'est que ça fait du bien d'avoir un endroit protégé : l'eau via le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent qui contrôle le trafic maritime du secteur (limité à ce jour à un navire marchand au 36 h en moyenne) et la terre via le parc national du Fjord du Saguenay qui permet de protéger et conserver le milieu et ces espèces, puis de rendre le territoire accessible pour tous. La région possède le créneau d'excellence ACCORD¹ en tourisme d'aventure et en écotourisme. C'est plus de 55 entreprises et organismes qui y sont membres, vendent leur produit grâce aux paysages naturels et spectaculaires, qui offre des activités spécialisées et diversifiées, appuyées par des instituts d'enseignement investis dans le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée, avec la présence d'une culture autochtone riche à découvrir. Le créneau fait du tourisme d'aventure et de l'écotourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean un produit d'appel organisé et reconnu internationalement, et ce depuis plus d'une douzaine d'années.

L'impact sur l'économie touristique qu'aurait l'augmentation du trafic maritime et surtout le passage de ces énormes méthaniers est très important pour la région et encore plus pour les villages du Bas-Saguenay, dont le principal vecteur économique est le secteur touristique. Ce sont des milliers d'emplois qui seront perdus et des répercussions énormes sur les gens qui habitent ces villages vont suivre ce projet. Personne ne peut nous affirmer que l'on pourra continuer nos activités autant en kayak de mer, voile, navettes maritimes. Les normes internationales de navigation avec ces gros navires demandent à toutes embarcations de rester à un rayon variant entre 600 et 900 mètres d'un méthanier, question de sécurité. Considérant que le Fjord du Saguenay fait en moyenne 1,5 km de large, cela risque d'être difficile à respecter. En plus, comme nous sommes entourés de falaises, nous nous trouvons dans un milieu encastré et donc les normes auraient avantage à être plus sévère, c'est-à-dire exiger une plus grande distance puisque les risques sont ainsi plus élevés : moins de visibilité, risque de collision, impact si défaut et déversement, etc. Le projet va à l'encontre des propres recommandations de l'industrie du transport de gaz liquéfié qui stipule que "les corridors longs, étroits et à l'intérieur des terres doivent être évités dûs aux risques accrus pour la navigation". Le fjord du Saguenay ne peut sécuritairement accueillir un trafic régulier de ces navires, chacun gros comme trois terrains de football. De plus, si un méthanier en transit se voit la possibilité de s'ancrer dans l'Anse de L'Anse-Saint-Jean, c'est toute l'industrie nautique

¹ Un créneau d'excellence se définit comme un ensemble d'entreprises d'une même région menant des activités économiques inter reliées. Ce regroupement vise à se démarquer de façon compétitive par rapport aux autres régions et sur les marchés internationaux, et ce, grâce aux compétences qui lui sont propres. **Ministère de l'Économie et de l'Éducation** : https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/creer-liens/creneaux-et-poles-dexcellence-accord/?no_cache=1 (consulté le 21 octobre 2020)

qui ne peut plus opérer et qui a un impact direct sur le tourisme autour, restaurants, boutiques, hébergements. Pour compléter le tout, un impact sur la valeur des habitations se verrait grandement diminuer, car qui veut un paysage magnifique avec autant de gros bateaux devant chez lui. Indirectement, même le secteur immobilier du village se verrait affecter, car les maisons seront plus difficiles à vendre et il y aurait moins d'emploi dans le secteur pour favoriser les gens à venir s'y établir. Tout le contraire de ce qui se produit actuellement (hausse due aux beautés du village et à son grand potentiel récréotouristique).

De plus, il ne faut pas oublier le tourisme hivernal. Les brise-glaces devront ouvrir un passage beaucoup plus large pour les méthaniers que celui qu'ils ouvraient pour les cargos. Les glaces seront davantage fragilisées. La pêche blanche qui accueille seulement à L'Anse-Saint-Jean plus de 150 cabanes à pêche dans un village organisé avec entretien du site, accès, terrain, règlementations et autorisations voit cette activité ancestrale complètement compromise, puisque des normes obligent une épaisseur de glace minimale pour que l'activité puisse avoir lieu. Fragiliser les glaces au milieu du Fjord à un impact considérable sur les anses autour. D'autant plus que la ligne hydroélectrique qui passe au-dessus de l'Anse à Tabatière, en hiver, voit sa hauteur diminuer de moitié lors de gel et de verglas, obligeant ainsi le méthanier à se rapprocher des berges pour effectuer son passage et avoir un impact plus grand d'érosion et d'instabilité des glaces de ce secteur. Le bruit sonore qu'émettent les méthaniers peut aussi avoir un impact sur les déplacements et la vie des poissons de fond. Les villages de pêche de Labaie, Rivière-Éternité, Sainte-Rose du Nord et Saint-Fulgence auront les mêmes problématiques. Ces des milliers de pêcheurs pour l'industrie touristique qui seront perdus. Une activité ancestrale, qui a une valeur patrimoniale et qui ne peut se déplacer, puisque c'est l'un des rares endroits au Québec, accessible, que l'on peut effectuer la pêche récréative aux poissons de fond sur la glace. Les lacs et les rivières ne comportent pas les mêmes espèces de poissons. Voilà l'attrait des gens qui viennent de diverse région pour venir expérimenter cette pêche.

À cela, on ajoute l'impact que ces méthaniers auraient sur les baleines. Il y a plus de vingt ans que le parc marin fut créé et qui font de grandes avancées pour la protection des bélugas. Les mammifères marins sont aussi un attrait principal qui attire un grand nombre de touristes dans les régions élargies du Fjord du Saguenay. Ils viennent chaque année dans le secteur du parc marin pour s'alimenter. Les phénomènes morphologiques du secteur leur sont très favorables. L'impact de l'augmentation des énormes méthaniers dans leur environnement est considérable. L'humain pourrait amener certaines espèces à disparaître, tel le béluga, la baleine noire, le rorqual bleu et avoir des répercussions nuisibles tout aussi considérables pour les espèces qui ne sont pas déjà menacées ou en voie de disparaître. L'homme a-t-il vraiment le droit de décider quelle espèce peut vivre ou non selon l'égoïsme de ces propres besoins? Ceci est tout qu'un débat éthique! Les scientifiques indépendants financés par le gouvernement du Québec recommandent un

moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay en raison des risques pour les bélugas et du fait même pour les autres baleines.

Considérant qu'entre 2000 et 2012, près de 400 incidents impliquant des pipelines de gaz ont été dénombrés au Canada. Que le gaz naturel liquéfié (GNL) est classé par l'ONU au répertoire des matières dangereuses et assujetties comme tel aux lois de transport Canada. Que la fiche de sécurité du GNL signale des mentions de dangers d'inflammabilité, d'explosivité et de suffocation. Dans l'éventualité d'une fuite à partir d'un navire-citerne, dans la zone à 500 mètres autour de la source c'est la mort par suffocation ou hypothermie. Dans la zone 2, l'embrasement du nuage de gaz cause une explosion qui peut tout enflammer dans un rayon de 1,6 km autour de la source. Trente secondes dans cette zone suffisent pour infliger des brûlures au 3^e degré à une peau humaine exposée. L'explosion déclenche des incendies de forêts, de broussailles et de bâtiments. Dans la zone 3, les effets de la catastrophe pourraient être ressentis jusqu'à 3.5 km. Je m'inquiète sérieusement sur le passage de ces méthaniers dans le Fjord du Saguenay bordés par des villages, habitants, familles et maisons à proximité, c'est-à-dire à moins de 1,5 km d'un possible méthanier et de ces risques, même "quantifié de faible" qui sont possible et présent. C'est 33% d'incidents survenus chaque année en moyenne. Ça prend de 2-3h pour que s'évapore tout le carburant compris dans une citerne. Les conséquences de ces risques reliés à la santé des populations locales sont donc significatives, sévères, non négligeables.

Ce projet ne semble avoir aucun avantage économique apparent pour les gens d'ici. Au contraire, nous risquons de perdre nos emplois dans notre domaine, alors que l'industrie touristique rapporte beaucoup plus à l'état que ce projet d'énergie sale. Considérant que la vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs et promotrices sont américains et que le gaz proviendrait de l'Alberta. Que les investisseurs du projet sont installés dans des paradis fiscaux, et les retombées fiscales pour le Québec sont minimales : "il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différents investisseurs du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résidents canadiens, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 %". C'est franchement déplorable. De plus, l'utilisation inacceptable de notre hydroélectricité pour rendre ce projet plus vert est un grand irritant. Produire une énergie qu'on dit verte, mais utiliser celle de la province qui l'est beaucoup plus pour réduire ces émissions de GES, c'est affirmé que l'énergie de GNL n'est pas si verte finalement. Le bas prix de notre hydroélectricité pour cette industrie est d'autant plus dérisoire, surtout lorsqu'on sait que la facture retombera inévitablement dans les poches de tous les Québécois.

L'ensemble de la société québécoise contribuerait à l'exploitation de l'usine de liquéfaction via l'attribution par Hydro-Québec d'une grande quantité de notre hydroélectricité, la même quantité qu'une aluminerie. Notre précieuse énergie renouvelable doit servir à créer de la richesse et une transition juste vers des emplois durables, une économie verte et viable plutôt que de peindre en vert un projet d'énergies fossiles sales. Investissons notre hydroélectricité dans ces fermes biologiques et locales qui n'y ont pas accès, pour la résilience alimentaire de notre province plutôt que dans ces industries.

Ce projet n'est tout simplement pas acceptable, d'autant plus qu'il est incompatible avec le contexte de la crise climatique actuelle. À lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an (de l'extraction jusqu'à la combustion). D'ailleurs, 150 scientifiques exigent que le projet soit rejeté. Les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'Ouest canadien pour le projet de la compagnie GNL-Québec annuleraient en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcheraient la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables. Le projet permettrait d'exporter chaque année l'équivalent de plus de deux fois la consommation actuelle de gaz au Québec. Alors qu'à ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon ailleurs dans le monde. Puis, considérant que le gaz «naturel» fossile n'est pas une énergie de transition, les impacts cumulés de la combustion et des fuites du gaz fossile sale en font une énergie aussi néfaste pour le climat que les autres hydrocarbures, y compris le pétrole et le charbon. Le méthane qu'il contient, quand il fuit sans être brûlé, contribue 87 fois plus à l'effet de serre que le CO₂ en 20 ans. Dans l'état actuel de l'industrie, les fuites sont courantes à sa production, son transport et sa liquéfaction. La science est claire : 50% des réserves de gaz doivent rester enfouies dans le sol pour limiter les changements climatiques. Nous ne pouvons pas construire de nouvelles infrastructures pour produire et consommer plus d'énergies fossiles. Le plus récent rapport du GIEC insiste sur le fait que nous avons 11 ans pour agir et éviter le pire! Il n'est plus temps de construire de nouvelles infrastructures. Nous ne possédons pas la terre, nous l'empruntons à nos enfants et nous devons penser à toutes ces générations à venir. Nos enfants subiront de plein fouet les changements climatiques. Les experts s'entendent pour dire que la crise climatique actuelle s'aggraverait rapidement si nous ne changeons pas radicalement nos habitudes de consommation d'énergie. Appuyer des projets d'énergies fossiles, c'est léguer à nos enfants un monde en crise. Le développement, oui. Durable pour vrai. Il y a tellement d'alternatives que de se centrer sur les énergies fossiles. Développement de l'énergie solaire, des batteries pour les voitures électriques (surtout que nous avons Hydro-Québec), usine de récupération et réutilisation de matières (plastique, textile, verre...), etc.

Ce projet qui a une durée de vie estimée à 25 ans, qui se veut un projet transitoire, à beaucoup trop de répercussions et d'impacts négatifs dans son milieu pour qu'il puisse être viable à court, moyen ou long terme. Cette offre est refusée! GNL-Québec non merci!

Isabelle Lord